

Chennevières Le MAG

NUMÉRO 48 • SEPTEMBRE → NOVEMBRE 2026

BONNE RENTRÉE



Chennevières
sur Marne

← École des Hauts
de Chennevières



Prêt immobilier

Votre conseiller vous connaît
et peut prendre des décisions localement
pour vous apporter des réponses rapides.

Crédit Mutuel

Crédit Mutuel Ormesson

88 Avenue Du Général De Gaulle – 94490 Ormesson-sur-Marne

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt, si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'acquéreur les sommes versées.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias: 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM Vie SAM, entreprises régies par le Code des assurances.

LE BONHEUR A UNE ADRESSE*

APPARTEMENTS
PISCINE
SALLE DE CINÉMA
RESTAURANT
SALON CHEMINÉE
SERVICES À DOMICILE
ATELIER ARTISTIQUE
SALON DE COIFFURE
ESPACE SPORTS & BIEN-ÊTRE
ASSISTANCE SANTÉ & SÉCURITÉ
NAVETTES COURSES

MONTANA

Cultivez votre jeunesse

ENEZ VISITER !

RÉSIDENCE SERVICES SÉNIORS

 **01 84 74 26 00**

APPARTEMENTS DISPONIBLES DU T1 AU T3



*54 RUE ARISTIDE BRIAND - CHENNEVIÈRES - ACCUEIL.CHENNEVIERES@RESIDENCES-MONTANA.COM
RESIDENCES-MONTANA.COM

UNE RENTRÉE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Septembre marque la rentrée de nos enfants et, pour notre nouvelle équipe municipale, une première rentrée scolaire avec une priorité : améliorer concrètement les conditions d'accueil et de travail dans nos écoles.

Les épisodes de canicule que nous avons connus avant l'été ont rappelé une réalité : nos établissements scolaires ne sont tout simplement pas adaptés aux fortes chaleurs. Même l'école Germaine Tillion, qui nous avait été présentée comme un équipement performant, montre déjà ses limites.

Pendant des années, nos écoles n'ont pas bénéficié des investissements dont elles avaient besoin. Le projet de rénovation de l'école Rousseau a été abandonné en 2020 au profit d'autres choix, comme la construction d'une Maison de l'Animal à plus de 6,6 millions d'euros ou encore la rénovation du Fort, où plusieurs centaines de milliers d'euros ont été dépensés pour rénover des salles alors même que l'étanchéité du bâtiment n'avait pas été refaite. Aujourd'hui, une partie de ces travaux doit déjà être reprise.

Face à cette situation, nous avons agi dès le mois de mai : achat de ventilateurs et de brumisateurs pour répondre à l'urgence, commande de climatiseurs mobiles et fixes pour les établissements qui en ont le plus besoin. Des études sont également en cours pour installer des stores et des protections solaires et apporter des solutions durables face aux fortes chaleurs.

Et surtout, nous avons enfin lancé l'étude pour la reconstruction de l'école Rousseau.

Nous ne rattraperons évidemment pas en quelques mois des années de sous-investissement. Car l'état dans lequel nous retrouvons notre ville ne se résume pas aux 18 millions d'euros laissés en caisse par la précédente municipalité.

Une trésorerie ne suffit pas à mesurer la bonne santé d'une ville. Il y a ce que l'on laisse en caisse, mais aussi ce que l'on laisse à faire. Il faut regarder l'état de nos écoles, de notre patrimoine, de nos équipements et mesurer tous les investissements différés ou abandonnés qu'il nous faut aujourd'hui engager.



Les 18 millions laissés en caisse doivent donc être mis en regard de tout ce qui n'a pas été fait.

Face à cet héritage, notre responsabilité est de rattraper le retard tout en tenant les engagements pris devant vous. Et dès cette rentrée, plusieurs de ces engagements deviennent réalité.

Les tarifs de la restauration scolaire baissent pour la majorité des petits Canavérois. Pour certaines familles, cela représentera plusieurs dizaines d'euros d'économies chaque mois. C'est un effort financier pour la Ville que nous assumons pleinement : celui de soutenir concrètement le pouvoir d'achat des familles.

Nous simplifions également leur quotidien : les délais de réservation de la restauration scolaire passent de J-7 à J-4, pour offrir davantage de souplesse aux parents.

Investir dans nos écoles, ce n'est pas seulement entretenir des bâtiments : c'est offrir à chaque enfant les meilleures conditions pour apprendre et grandir.

Je souhaite à tous nos enfants, à leurs familles, aux enseignants, aux ATSEM, aux animateurs et à l'ensemble des personnels mobilisés à leurs côtés une très belle rentrée 2026.

Laurence Grandjean
Maire de Chennevières

**6 MOIS :
FAISONS LE
POINT ENSEMBLE**

Laurence Grandjean et l'équipe municipale vous donnent rendez-vous pour une réunion publique consacrée aux premiers mois de la nouvelle municipalité.

→ **LE CONSTAT**
→ **LES PREMIÈRES ACTIONS**
→ **NOS PROJETS POUR CHENNEVIÈRES**

→ **Rendez-vous mercredi 7 OCTOBRE à 19h30**
THÉÂTRE ROGER LAFAILLE (11 av. Maréchal Leclerc) - Entrée libre

SCOLAIRE

La rentrée débute le 1^{er} septembre et c'est le moment de faire le point sur les actualités des groupes scolaires à Chennevières.

UNE NOUVELLE SECTORISATION SCOLAIRE

A la rentrée 2026, la sectorisation des écoles Germaine Tillion et Maurice Rousseau évolue. Cette nouvelle répartition, approuvée par le Conseil municipal le 25 juin, vise à corriger les déséquilibres créés par les précédentes décisions de sectorisation scolaire. En effet, le groupe scolaire Germaine Tillion connaît une pression croissante sur ses capacités d'accueil, tandis que les écoles maternelle et élémentaire Maurice Rousseau enregistrent une baisse sensible de leurs effectifs. Face à cette situation, la maire Laurence Grandjean est intervenue auprès de l'Éducation nationale pour éviter la fermeture d'une classe à l'école

maternelle Rousseau et faire évoluer la carte scolaire. Ainsi, certains élèves des quartiers Paris-Chennevières et de la RD4 feront leur rentrée dans les écoles maternelle et élémentaire Maurice Rousseau. Cette mesure permettra de mieux répartir les effectifs et de soulager le groupe scolaire Germaine Tillion. Une révision de la sectorisation de l'ensemble des écoles de la commune est prévue pour la rentrée 2027.



LES EFFECTIFS 2026 – 2027

1 604 élèves vont faire leur rentrée scolaire 2026 dans une école de Chennevières (données au 20 juillet 2026). Ils seront **591** en maternelle et **1 013** en élémentaire.



FORTES CHALEURS : DES MESURES CONCRÈTES DANS LES ÉCOLES

Pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et du personnel lors des épisodes de canicule, la Ville a engagé plusieurs actions dès le mois de mai :

- achat de ventilateurs et de brumisateurs pour répondre aux besoins les plus urgents ;
- commande de climatiseurs mobiles et fixes pour les établissements qui en ont le plus besoin ;
- lancement d'études pour installer des stores et des protections solaires.

Ces premières mesures d'urgence seront complétées par des solutions durables, afin de mieux adapter les écoles aux fortes chaleurs.

DES TARIFS DE CANTINE PLUS ACCESSIBLES

Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale a travaillé à la baisse des tarifs de la cantine. Essentiel au quotidien des enfants et à l'organisation des familles, ce service représentait une part importante de leur budget.

Le 25 juin, le Conseil municipal a adopté une nouvelle grille tarifaire, plus juste et mieux adaptée aux ressources de chaque foyer.



Elle prévoit :

- la baisse du tarif minimum pour les familles les plus modestes, de 1,75 € à 1 € ;
- une participation financière plus progressive, calculée en fonction des ressources des familles ;
- un délai de réservation plus souple, passant de J-7 à J-4, soit quatre jours avant la date du repas.

Ces mesures visent à rendre la cantine plus accessible et son fonctionnement plus souple pour les familles, tout en maîtrisant les coûts et en améliorant la qualité du service.

La Ville étudie actuellement le renouvellement de la délégation de service publique pour la restauration des enfants et du portage de repas pour les seniors.



LE MOULIN CHANTE LA NATURE

Les 8 et 9 juin dernier, les élèves de petite section jusqu'au CM2 du groupe scolaire du Moulin à Vent se sont retrouvés sur la scène du théâtre Roger Lafaille pour le spectacle « le Moulin chante la nature », dirigé par l'artiste canavéroise Marion Baglan. Ce projet artistique et pédagogique a exploré,

à travers plusieurs chants, la rencontre entre la ville et la nature, le bruit et le silence, l'impatience et la lenteur. Les enfants y ont questionné notre rapport au monde avec poésie, humour et profondeur, tout en proposant une réflexion sur l'équilibre entre urbanité et environnement.

LA REMISE BD DES FRANCAS



Les CM2 de toutes les écoles de la ville se sont vu remettre la bande dessinée « Ensemble contre le harcèlement » qu'ils ont réalisée eux-mêmes avec les membres de l'association Les Francas.



ENFANCE ET JEUNESSE EN FÊTE

Cette année, la thématique est « À travers le temps ». Des animations seront proposées par les équipes de l'enfance, petite enfance et jeunesse autour des grandes époques de l'histoire, de la préhistoire à demain en passant par la belle époque ! Cette fête est l'occasion de rencontrer les équipes des accueils de loisirs, de la jeunesse et de la petite enfance. Elles vous présenteront les activités passées ainsi que celles prévues pour l'année scolaire à venir.

Samedi 26 septembre de 14h à 19h
Espace municipal Jean Moulin et école Germaine Tillion
Gratuit - Entrée libre



JEUNESSE

HARCÈLEMENT PARLONS-EN !

Mercredi 3 juin, la soirée de restitution a marqué la fin de la 2^e édition de « Harcèlement parlons-en ». En présence des parents, de l'équipe éducative, des partenaires, de la Maire Laurence Grandjean, de Bleysson Gnomblei, élu en charge de la jeunesse et Aliénor Zabezinski, élue en charge du Conseil municipal des jeunes, les élèves des collèges Molière et Boileau et du lycée Samuel de Champlain ont lu des témoignages. Une vidéo a permis de revoir les principales actions. Puis les jeunes ont participé à un théâtre forum. Tous les participants ont également découvert l'exposition qui a été installée dans les couloirs de l'Hôtel de Ville. Durant l'année scolaire, le service Jeunesse a proposé des ateliers, des temps d'échanges, des actions de valorisation et des rencontres avec les partenaires afin de mobiliser les jeunes et de renforcer la prévention au sein des établissements scolaires. Cette action vise à sensibiliser les jeunes au harcèlement sous toutes ses formes, à renforcer le rôle des Sentinelles et Ambassadeurs dans les établissements scolaires et à promouvoir les valeurs de respect, solidarité et bienveillance.



CHIFFRES CLÉS :

300
jeunes
sensibilisés

125
Sentinelles et Ambassadeurs
accompagnés

32
portraits
réalisés



LES RÉCOMPENSES DU BAC

Vous avez décroché votre baccalauréat avec mention ? Félicitations ! Que ce soit le bac général, technique ou professionnel, la Ville sera heureuse de vous remettre une récompense. Vous recevrez un chèque culture de 100 € pour la mention assez bien, 125 € pour la mention bien et 150 € pour la mention très bien. Il vous sera remis lors d'une cérémonie des bacheliers pour laquelle vous recevrez une invitation.

Envoyez avant le 2 octobre : la photocopie de diplôme ou relevé de notes sur lequel figure la mention, une pièce d'identité et vos coordonnées (adresse mail ou postale) à evenements@chennevieres.fr ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville (14 av du Maréchal Leclerc).

ESPRIT CONNECTÉ, ESPRIT EN SANTÉ



Mardi 16 juin, les élèves de 4^e du collège Boileau, l'équipe éducative, les partenaires se sont réunis pour faire un bilan de leur réflexion sur l'intelligence artificielle et son impact sur la santé mentale. Ils ont fait le point grâce à un quiz interactif, ont voté pour les affiches réalisées pendant l'année et ont terminé par un atelier d'art thérapie. Grâce à leur implication, leurs créations et leurs questionnements, ce projet a permis de mieux comprendre l'impact des écrans, des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle sur leur bien-être. Les échanges ont réuni jeunes, professionnels et équipes éducatives pour croiser les regards et encourager le dialogue.

« Parler de santé mentale, ce n'est pas un tabou. Parler des écrans, ce n'est pas accuser. Parler de l'intelligence artificielle, ce n'est pas avoir peur de l'avenir. C'est apprendre ensemble à mieux comprendre le monde dans lequel nos jeunes grandissent. » Bleysson Gnomblei, conseiller municipal en charge de la jeunesse.

LES COLLÉGIENS DE MOLIÈRE BRILLEN AU CONCOURS NATIONAL « FAITES DE LA SCIENCE »

Le collège Molière s'est illustré cette année lors du prestigieux concours scientifique national « Faites de la science », dont l'objet est notamment de développer l'intérêt des jeunes pour les sciences.

Encadrés par 3 enseignants de science passionnés, les 18 élèves (étant en classe de 5^e, 4^e et 3^e) de l'atelier scientifique ont réalisé un parcours remarquable. Après avoir remporté la finale académique le 9 avril dernier, l'équipe a été sélectionnée pour représenter son académie lors de la finale nationale organisée à Brest le 5 juin.

Face à des établissements venus de toute la France, les jeunes Canavérois ont su faire valoir leur rigueur scientifique, leur créativité et leur esprit d'équipe afin de mettre en valeur et démontrer toute la pertinence de leur Projet « Des vêtements avec des cheveux : ne serait-ce pas merveilleux ? ».

C'est ainsi qu'ils ont été récompensés



par une très belle 3^e place, le prix Coup de cœur, une performance qui fait la fierté du collège Molière, de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et de toute la ville de Chennevières.



MCT

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION



Professionnels du bâtiment

Négoce indépendant fondé en 1992
membre fondateur réseau starmat

- ✓ Spécialiste Gros Oeuvre et Rénovation
- ✓ Enlèvement au Dépôt ou Livraison sur vos chantiers IDF
- ✓ Commandes produits spécifiques et sur mesure
- ✓ Conseils et Préconisations pour vos projets
- ✓ Stocks Permanents
- ✓ Partenaire des références nationales (Weber, Imerys, KP1, Soprema, Sika, Placo, Fassa Bartolo, Knauf,...)

RÉGIE PUBLICITAIRE

- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

SOCIAL MÉDIA

- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHING RS

STUDIO GRAPHIQUE

- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

COMMUNICATION PAR L'OBJET

- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS

- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS

cnp
Conseil • Marketing • Publicité

Régie publicitaire

Studio graphique

Organisation de salons

Communication par l'objet

Social média

Réservez votre
espace publicitaire
dans le magazine de la ville de
ChennevièresContact :
David TIEFENBACH - 06 70 21 07 12104, Av. Georges Clemenceau
94360 BRY-SUR-MARNE01 45 14 14 40
groupecnp.fr

SERVICE À LA PERSONNE

01 45 93 12 67
lebienetrechezvous.94@gmail.com
www.joinvillelebienetrechezvous.fr

NOS PARTENAIRES



Le Bien-Être Chez Vous

LE BIEN ETRE CHEZ VOUS

ANIM BIEN ETRE,
ANIMATION SORTIE,
ANIMATION ATeliers À
DOMICILE POUR
PERSONNES ÂGÉES

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE



AIDE À L'AUTONOMIE

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette



AIDE AUX REPAS

- Courses et préparation des repas
- Aide à la prise de repas



ACCOMPAGNEMENTS + TRANSPORTS VÉHICULÉS

- Accompagnements aux courses
- Promenades



NETTOYAGE DES TOMBES ET FLEURISSEMENT



AIDE MÉNAGÈRE

- Ménage + repassage



JARDINAGE

50%
réduction d'impôts
réduction d'impôtsJOINVILLE BIEN ETRE CHEZ VOUS
26 route de la libération
94430 CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
Tél. : 06.24.16.91.08LE BIEN ÊTRE CHEZ VOUS
37 rue de la prévoyance
94300 VINCENNES
Tél. : 06.24.16.91.08

lebienetrechezvous.94@gmail.com - www.joinvillelebienetrechezvous.fr

DON DE SANG



Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, une personne victime d'un accident, un malade atteint de cancer. C'est la forme de don la plus courante, simple, rapide et utile au plus grand nombre. Il permet de prélever en même temps tous les composants du sang : globules rouges, plasma et plaquettes, qui sont ensuite séparés, le malade ne recevant que le(s) produit(s) sanguin(s) dont il a besoin.

VOTRE PRÉPARATION :

prenez un bon petit-déjeuner avant de venir. Hydratez-vous : buvez de l'eau ou des jus de fruits. Évitez les boissons alcoolisées durant les heures qui précèdent le don.

VOTRE RENDEZ-VOUS :

à votre arrivée, l'Etablissement Français du Sang (EFS) vous accueille, vérifie votre pièce d'identité et vous remet un questionnaire. L'entretien permet de garantir votre sécurité et celle des personnes qui recevront les produits sanguins issus de votre don.

LE DON :

est réalisé en position allongée et sous surveillance. Le volume prélevé est adapté à chaque personne et varie donc entre 420 et 480 ml. Votre sang est prélevé à l'aide de matériel stérile et à usage unique. Il faut compter entre 7 et 10 minutes.

APRÈS :

le réconfort ! Prenez une vingtaine de minutes à la pause pour vous restaurer et vous hydrater. Ce moment convivial est l'occasion pour l'EFS de prendre soin de vous et de s'assurer de votre bonne récupération après le don.

+ D'INFOS

Vendredi 16 octobre de 14h à 19h à l'Espace municipal Jean Moulin
Rue des Fusillés de Chateaubriant. RDV sur dondesang.efs.sante.fr

POUR FAIRE UN DON DE SANG, IL FAUT :

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans (ou 65 ans pour un don de plasma/plaquettes).
- Peser au moins 50 kg (ou 55 kg pour un don de plasma/plaquettes).
- Être muni(e) d'une pièce d'identité.



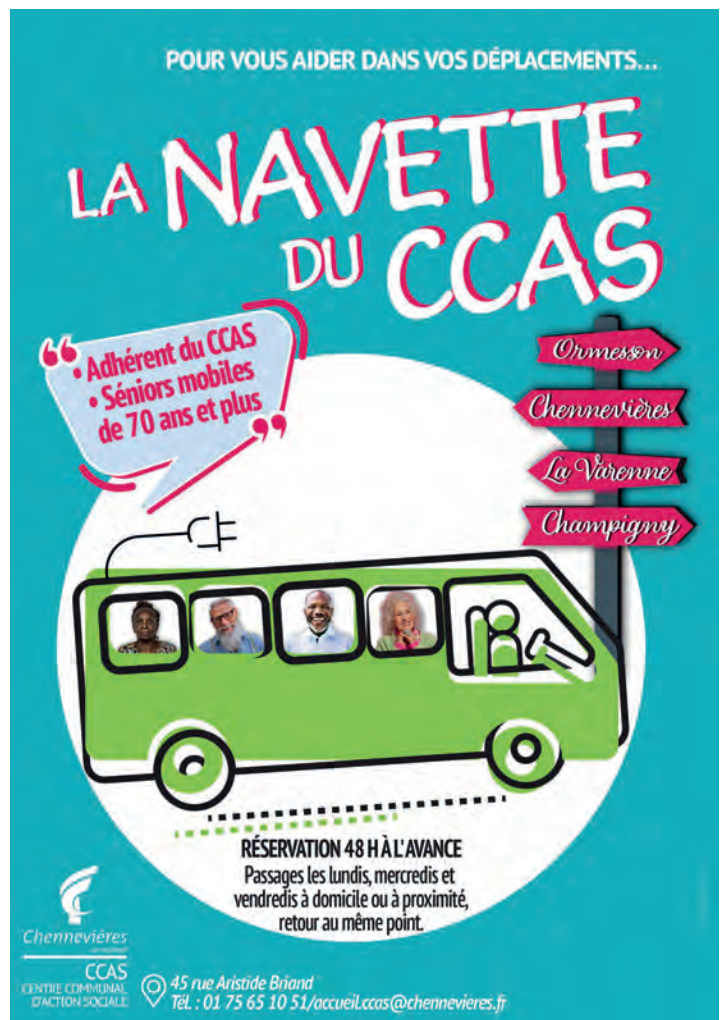
PORTES OUVERTES DU CMC ET DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Les portes ouvertes se dérouleront samedi 12 septembre de 14 h à 17 h pour les deux structures :

L'équipe du Centre municipal la Colline présentera ses missions, ses actions, ses ateliers et ses animations proposées aux adhérents. Au programme :

- Atelier cuisine et dégustation (places limitées)
- Jeu de piste « À la découverte du CMC »
- Photo booth
- Mur d'expression
- Atelier numérique - IA.

L'équipe de l'épicerie solidaire vous accueille afin de vous connaître la structure mais aussi pour attirer les bénévoles.



SANTÉ

OCTOBRE ROSE



À vos agendas pour la 5^e édition des foulées canavéroises le dimanche 4 octobre !

Au programme : courses de 8, 4 et 2 km au profit de la lutte contre le cancer. Mais également un village santé avec des ostéopathes, des animations dont le roll-a-ball, des vélos home trainer... Et la présence de la Ligue contre le cancer avec son buste autopalpation pour vous apprendre à détecter d'éventuelles grosseurs. Venez nombreux !

Les inscriptions se font sur le site de la ville www.chennevieres.com

Par ailleurs, **le mercredi 7 octobre**, au cœur du Bois l'Abbé se tiendra **un stand d'information et de prévention** avec les associations de la Ligue contre le cancer, la CPAM (Assurance Maladie) et le CRCDC de 9h30 à 12h sur le parking de l'église Jean XXIII.

Le cancer du sein est la tumeur maligne la plus fréquente chez la femme. Il se caractérise par la croissance incontrôlée de cellules mammaires anormales, formant des tumeurs.

Symptômes : des masses dans le sein, des changements dans la forme ou la taille du sein et des modifications de la peau.

Détection : le dépistage précoce est crucial, car détecté tôt, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10.

Traitement : les options de traitement incluent la chirurgie, la radiothérapie, la chimiothérapie et l'hormonothérapie.

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La Ville de Chennevières s'engage contre les violences intrafamiliales.

Vendredi 27 novembre, se déroulera une soirée théâtre suivie d'un temps de questions réponses avec le spectacle « Crie moins fort » de la compagnie des Enfants perdus au théâtre Roger Lafaille. La psychologue Blandine Gautier, du point Ecoute de Champigny, sera présente pour débattre à propos des problématiques soulevées par la pièce de théâtre. Un pot d'accueil est prévu à 18h30 et le spectacle à 19h30.

→ **Vendredi 27 novembre à 18h30**

Théâtre Toger Lafaille

11 avenue Maréchal Leclerc

Gratuit

LA MIRABAL

Dimanche 29 novembre, Chennevières soutient la Mirabal. Dans le cadre de la journée International Day for the Elimination of Violence against Women, la Mirabal est un rendez-vous de running de 5 et 10km au parc du Tremblay. L'évènement est organisé par Tremplin 94 Solidarité Femme avec le soutien du Val-de-Marne. Des courses jeunes et enfants, une course avenir et une marche d'engagement sont proposées. Un village d'information sensibilise à la lutte contre les violences faites aux femmes.

→ **Renseignements et inscriptions :**

tremplin94-solidaritefemmes.org/mirabal

Le violentomètre

Quand les femmes doivent-elles s'alarmer ?

PROFITE Ta relation est saine quand il...	Respecte tes décisions et tes goûts
	Accepte tes amis et ta famille
	A confiance en toi
	Est content quand tu te sens épanouie
	S'assure de ton accord pour ce que vous faite ensemble
VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...	T'ignore des jours quand il est en colère
	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose
	Rabaisse tes opinions et les projets
	Se moque de toi en public
	Te manipule
	Est jaloux en permanence
	Contrôle tes sorties, habits, maquillage
	Fouille tes textos, mails, applis
PROTÈGE-TOI DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...	Insiste pour que tu envoies des photos intimes
	T'isole de ta famille et de tes amis
	Te traite de folle quand tu lui fais des reproches
	« pète les plombs » lorsque quelque chose lui déplaît
	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe
	Menace de se suicider à cause de toi
	Te touche les parties intimes sans ton consentement
	Menace de diffuser des photos intimes de toi
	T'oblige à regarder des films pornos
	T'oblige à avoir des relation sexuelles

La journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre, vise à sensibiliser et à lutter contre toutes les formes de violence faites aux femmes.

Les violences au sein du couple :

En 2024, les forces de sécurité intérieure ont enregistré :

- 107 victimes de féminicides,
- 270 victimes de tentatives de féminicides,
- 906 femmes victimes de (tentatives de) suicides suite au harcèlement par (ex-) conjoint.

Au total, 1 283 femmes ont été victimes de (tentatives de) féminicides au sein du couple, directs ou indirects en 2024.

Source : base des victimes de crimes et délits, SSMSI et Délégation aux victimes (DAV), ministère de l'Intérieur

- Les victimes ou les témoins de violences peuvent à tout moment prévenir les forces de l'ordre en composant le **17**.
- Violences Femme Info, numéro d'aide et d'écoute anonyme et gratuit : **39 19**.



SÉANCE PLÉNIÈRE DU CLSPD

Jeudi 28 mai s'est tenue la séance plénière du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) en présence de tous les acteurs sur cette thématique à Chennevières. Cette séance permet de faire un point sur la délinquance au sein de la Ville et sur les actions entreprises par tous les partenaires.



Lors de cette séance, un état des lieux de la délinquance a été présenté. Cette réunion revêtait une importance particulière, car le CLSPD ne s'était plus réuni depuis près de deux ans. Pendant cette période, cet outil pourtant essentiel de coordination, de dialogue et d'action collective a été laissé de côté. Pourtant, les enjeux de sécurité, de prévention et de tranquillité publique n'ont jamais cessé d'exister.

Le CLSPD doit redevenir un véritable lieu d'échanges, de travail et de suivi concret entre tous les acteurs concernés : l'État, la justice, les forces de sécurité, les services municipaux, l'Éducation nationale, les bailleurs, les associations et les partenaires sociaux.

Cette réunion marque le nouveau point de départ d'un travail régulier, structuré et concret entre tous les partenaires et coordonné par notre chargée de mission Politique de la ville et prévention de la délinquance.

LES PRIORITÉS

Laurence Grandjean, Maire, a présenté les priorités de l'équipe municipale :

- la protection de l'enfance et une coopération étroite afin d'identifier les situations préoccupantes et d'apporter des réponses adaptées avant que les difficultés ne s'aggravent.
- renforcer la Police municipale pour la rendre plus efficace et plus visible dans une logique de proximité et

de prévention. Une police qui rassure, qui dialogue et qui participe à recréer du lien.

- renforcer les actions de prévention auprès des jeunes, développer les partenariats avec les structures éducatives et associatives, mieux accompagner les familles en difficulté et coordonner davantage les interventions sociales et préventives sur le territoire.

« La volonté municipale est claire : agir avec pragmatisme, avec fermeté lorsque cela est nécessaire, mais surtout avec humanité, prévention et responsabilité », a déclaré Laurence Grandjean.

ATTENTION AUX VOLS À LA FAUSSE QUALITÉ ET AUX FRAUDES À LA CARTE BANCAIRE

La Police municipale appelle chacun à la plus grande vigilance face à la recrudescence des vols à la fausse qualité et des fraudes à la carte bancaire, qui visent particulièrement les personnes âgées et les personnes isolées.

VOL À LA FAUSSE QUALITÉ :

Des individus se présentent à votre domicile en se faisant passer pour des professionnels ou des représentants d'autorités (policiers, facteurs, techniciens...) afin de gagner votre confiance pour pénétrer dans votre logement et y commettre un vol.

Quelques réflexes essentiels :

- Ne laissez jamais entrer une personne inconnue sans avoir vérifié son identité.
- Demandez systématiquement une

carte professionnelle.

- En cas de doute, n'ouvrez pas votre porte.
- Ne remettez jamais d'argent, de bijoux ou de documents personnels à un inconnu.

FRAUDES À LA CARTE BANCAIRE :

Les escrocs utilisent fréquemment le téléphone pour se faire passer pour des conseillers bancaires. Ils prétendent détecter une opération frauduleuse et cherchent à obtenir vos informations confidentielles.

Rappel important :

- Votre banque ne vous demandera jamais par téléphone votre code confidentiel, vos mots de passe ou les codes reçus par SMS.
- Ne communiquez jamais vos

coordonnées bancaires à un interlocuteur dont vous ne pouvez pas vérifier l'identité.

- Ne remettez jamais votre carte bancaire à une personne se présentant à votre domicile, même si elle affirme agir pour le compte de votre banque ou de la police.
- En cas d'appel suspect, raccrochez immédiatement et contactez vous-même votre agence bancaire via son numéro officiel.

QUE FAIRE EN CAS DE DOUTE OU D'URGENCE ?

Si vous pensez être victime d'une escroquerie, composez immédiatement le 17 ou contactez la Police municipale de Chennevières-sur-Marne au : 01 45 94 06 06.

LES TRAVAUX VOIRIE

RUE BOUCHARINC / PLACE MON IDÉE

La phase de des travaux d'enfouissement des réseaux a repris du **24 août jusqu'au 9 septembre**. La circulation et le stationnement seront interdits à l'avancement du chantier en journée, du lundi au vendredi.

RUE MARÉCHAL LECLERC

Le SEDIF (Syndicat des eaux d'Ile-de-France) va procéder à la rénovation du réseau d'eau potable. Les travaux vont débuter le **14 septembre jusqu'au 13 novembre**. Le chantier va fortement impacter la circulation car la rue du Maréchal Leclerc sera en sens unique de la rue du Pont vers la rue Aristide Briand. Une déviation sera installée via le rond point Saint Siméon et la rue du Général de Gaulle pour se rendre sur La Varenne. La municipalité est consciente des difficultés générées par ces travaux, mais ils sont absolument nécessaires pour la bonne distribution de l'eau dans le quartier.



ARRÊT MINUTE

Afin de faciliter le stationnement lors de vos déplacements à la Poste ou à l'Hôtel de Ville, de nouvelles places « arrêt minute » ont été aménagées en face du théâtre.

Ces emplacements, réservés aux stationnements de courte durée, permettent à chacun d'effectuer ses démarches plus facilement tout en favorisant une meilleure rotation des véhicules.

Nous vous remercions de respecter leur usage afin que tous puissent en bénéficier.

Des travaux d'agrandissement des places de parkings sont prévues pour le confort de tous.

RUE ARISTIDE BRIAND

Le Département du Val-de-Marne terminera le **28 août** la création d'un plateau pour passage piéton entre la rue de la Plaine et l'avenue du Maréchal Leclerc. La circulation est alternée et sera coupée certaines nuits pour finaliser la couche de roulement. Ce plateau est créé pour sécuriser l'accès des piétons au stade Aristide Briand.

Le Département a fait les études nécessaires et le ralentisseur sera conforme aux normes en vigueur.

PARKING DU MOULINET

Le parking du Moulinet (55 avenue de la Gare) est désormais accessible sur abonnement. Pour réserver une place, vous devez être Canavérois ou un commerçant travaillant sur la Ville.

Tarifs : 40 € TTC/mois pour les Canavérois ; 60 € TTC/mois pour les commerçant travaillant sur la Ville. Une seule place pour un véhicule léger par foyer ou commerçant.

Si vous remplissez cette condition, envoyez votre demande avec vos coordonnées à services-techniques@chennevieres.fr (les agents prendront ensuite directement contact avec vous).



SÉCHERESSE : LA VILLE SE MOBILISE À VOS CÔTÉS

La Ville prépare une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de l'État à la suite des dommages causés aux habitations par les conditions climatiques de cet été. Afin d'appuyer cette démarche, la municipalité invite les habitants concernés à signaler leur sinistre. Chaque déclaration contribuera à étayer le dossier porté par la Ville. Vous avez constaté des fissures ou d'autres dégâts dans votre habitation ? Déclarez rapidement votre sinistre à votre assureur, dans les délais prévus par votre contrat. Transmettez une copie de votre déclaration à la mairie : secretariatgeneral@chennevieres.fr, avec pour objet « CatNat ». Conservez tous les justificatifs utiles : photographies, devis, factures... Réalisez sans attendre les travaux urgents nécessaires à la sécurité des personnes et des biens.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est prononcée par arrêté interministériel. Si la commune est reconnue, les sinistres répondant aux conditions pourront être indemnisés au titre de la garantie « catastrophes naturelles », après application de la franchise légale. Dans le cas contraire, seules les autres garanties éventuellement prévues par votre contrat pourront s'appliquer.

LES TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

DANS LES ÉCOLES

L'été est la période propice pour effectuer des travaux dans les établissements scolaires comme l'entretien des équipements sanitaires, des systèmes électriques, la réfection des peintures...

Groupe scolaire Les Hauts-Chennevières

- Remplacement des descentes d'eaux pluviales et réalisation de travaux dans la cantine.
- Rénovation de la cour en élémentaire.
- Finalisation de la rénovation du réseau de chauffage à l'école Marcel Pagnol.
- Rénovation du réseau de chauffage au centre de loisirs Jacques Prévert.

École maternelle la Fontaine : rénovation du réseau d'assainissement.

École maternelle Jacques Doré : rénovation des peintures des salles de classes.

École élémentaire Maurice Rousseau : réalisation d'un local à vélos dans la cour (*photo*) afin de favoriser le stationnement sécurisé des vélos achetés et stockés dans l'école.



RÉNOVATION DE LA PISCINE DES BORDES

Les habitués de la piscine des Bordes ont dû prendre leur mal en patience cet été. L'établissement a fermé ses portes du 15 juin au 15 septembre afin de permettre la réalisation d'importants travaux de rénovation menés par Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). Le chantier, d'un montant d'environ 700 000 euros, a porté notamment sur la réfection complète des douches et sanitaires, le remplacement des réseaux d'évacuation, la rénovation du carrelage des deux halls d'entrée, le changement du système d'éclairage ainsi que la modernisation des espaces de convivialité qui permettront un accueil plus qualitatif des usagers grâce à l'installation d'un mobilier plus ergonomique. Pendant toute la durée des travaux, les abonnés et détenteurs de cartes de la piscine des Bordes ont pu accéder à la piscine de Sucy-en-Brie sans changement de tarif.



SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

UNE NOUVELLE INTERLOCUTRICE POUR LES COMMERÇANTS

Depuis mars dernier, Léa Grulois a rejoint le service Urbanisme de la Ville en qualité de Chargée de mission Développement commercial. Véritable porte d'entrée pour les commerçants, artisans et porteurs de projet, elle accompagne les professionnels dans leurs démarches administratives liées à l'ouverture, à la reprise ou au développement de leur activité à Chennevières. Par cette création de poste, la municipalité renforce son engagement en faveur du dynamisme économique local et affirme sa volonté de soutenir les commerces de proximité, acteurs essentiels de la vie canavéroise.

OUVRIR UN COMMERCE : LES CLÉS POUR BIEN DÉMARRER

Vous avez un projet de boutique, de restaurant ou de commerce de proximité situé à Chennevières ? Avant le lever de rideau, plusieurs démarches administratives sont indispensables. Alors prenez contact avec le service



urbanisme de la commune est vous serez conseillé à chaque étape de votre projet. Ceci permet de gagner un temps précieux et de sécuriser l'ouverture de votre établissement.

Selon la nature de l'activité et des travaux envisagés, plusieurs autorisations peuvent être nécessaires : dépôt d'un dossier pour la création, l'aménagement ou la modification un établissement recevant du public (ERP), pose ou modification d'une enseigne, demande d'occupation du domaine public...

Retrouvez l'ensemble des démarches, les contacts utiles et les informations pratiques sur le site de la Ville : <https://www.chennevieres.com/travailler-et-entreprendre/economie-et-emploi/comment-cree-une-entreprise-ou-ouvrir-un-commerce/>

NOUVEAU COMMERCE

LE MARCHÉ D'À CÔTÉ

26-28 rue du Général de Gaulle (alimentation générale)



DES NOUVELLES DE LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE SHELIS

Depuis l'incendie qui a ravagé la boulangerie Shelis le 9 février 2025, l'établissement reste fermé dans l'attente de sa reconstruction. Les travaux, initialement annoncés pour février 2026, ont pris près de six mois de retard, leur démarrage ayant commencé fin août. Or, pendant cette longue période sans activité, le bailleur continue de prélever le loyer chaque mois, plaçant le propriétaire, Elvis Ezelis, dans une situation de trésorerie de plus en plus difficile et fragilisant la reprise de son commerce.

« LES COMMERCE DU MOULIN », UNE ASSOCIATION DYNAMIQUE !

Il est important de faire vivre et dynamiser nos quartiers. C'est tout l'objet de l'association « Les Commerces du Moulin » pour le Centre Commercial du Moulin à Vent. Cette dernière, qui compte 14 membres et qui est présidée par Rahila Hamani la propriétaire du Tabac du Moulin, crée ainsi des animations qui rassemblent commerçants, habitants et visiteurs. Pour se faire, elle organise notamment un vide-greniers chaque premier dimanche du mois, devenu un rendez-vous régulier favorisant les rencontres et l'animation du quartier. Elle prépare également, avec la

participation de la mairie et de l'AFU, un Marché de Noël, les 11, 12 et 13 décembre prochains, avec exposants, artisans, commerçants et une mini fête foraine pour petits et grands, dans une ambiance festive et familiale. Le dimanche 27 décembre, le centre accueillera une exposition de voitures anciennes. La volonté de l'association est simple : faire vivre le centre commercial, soutenir les commerces de proximité et proposer des moments conviviaux qui rassemblent les habitants. Bon courage à ses membres ! Le dynamisme de notre commune dépend de telles initiatives.



ECONOMIE

TOP GÉOMÉTRIE : SPÉCIALISTE DE LA PRÉCISION AUTOMOBILE



Dans la zone industrielle de Chennevières-sur-Marne, certaines entreprises cultivent un savoir-faire reconnu bien au-delà des limites de la commune. C'est le cas de Top Géométrie, installée au 24, rue Condorcet, où Grégory Petitgas veille chaque jour à la bonne santé des véhicules de ses clients.

En 2018, Grégory Petitgas reprend l'entreprise de son ancien employeur, Serge Borel, avec une ambition : préserver une activité de haute technicité tout en poursuivant une relation de proximité avec sa clientèle. Seul salarié de l'entreprise, il met son expertise au service aussi bien des particuliers que des professionnels de l'automobile. Il est à noter toutefois que, depuis la crise du Covid, les particuliers sont de plus en plus nombreux à lui confier directement leurs véhicules plutôt qu'en passant par un centre automobile.

LA GÉOMÉTRIE, BIEN PLUS QU'UN SIMPLE PARALLÉLISME

« Faire le parallélisme » : c'est une expression que l'on entend souvent. Pourtant, elle ne reflète qu'une partie du travail réalisé par Top Géométrie. Au sein de l'entreprise de Gregory Petitgas, c'est la géométrie complète du véhicule qui est contrôlée et réglée. Si le parallélisme correspond à l'alignement des roues entre elles, la géométrie englobe également d'autres réglages essentiels, comme le carrossage ou la chasse. L'objectif est d'assurer une tenue de route optimale, une direction plus précise, un meilleur confort de conduite et une usure régulière des pneus.

TROIS SERVICES POUR ENTREtenir VOTRE VÉHICULE

Top Géométrie développe trois prestations complémentaires :

- Le réglage de la géométrie des trains avant et arrière.
- Le Carbon Cleaning, une technique de décalaminage du moteur par hydrogène. Cette intervention élimine les dépôts de calamine qui s'accumulent avec le temps,

permettant au moteur de retrouver un fonctionnement plus souple, de limiter les émissions polluantes et d'améliorer ses performances.

- La rénovation des feux de croisement, qui redonne transparence et efficacité à des feux devenus opaques ou jaunis, améliorant ainsi la visibilité et la sécurité.

UN SAVOIR-FAIRE LOCAL RECONNU

Derrière Top Géométrie se cache avant tout un artisan passionné, attaché à la qualité de son travail et à la satisfaction de ses clients. Cette entreprise canavéroise illustre le dynamisme du tissu économique local : une structure à taille humaine, spécialisée dans un métier exigeant, qui contribue chaque jour au rayonnement de la zone industrielle de notre commune.

+ D'INFOS

Top Géométrie
24 rue Condorcet
06 43 80 15 82



village des associations

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026

10 H - 17 H

Espace municipal Jean MOULIN

Rue des Fusillés de Chateaubriant

entrée Libre | parking gratuit | restauration sur place



LES ASSOCIATIONS, UN MOTEUR DE LA VIE CANAVEROISE



À Chennevières-sur-Marne, la richesse de la vie locale repose en grande partie sur l'engagement de dizaines d'associations qui animent la commune tout au long de l'année. Culture, sport, solidarité, environnement, jeunesse, mémoire ou encore protection animale : le tissu associatif canavérois offre à chacun la possibilité de s'investir, de partager une passion ou de créer du lien social.

La Ville recense près de 60 structures actives, témoignant du dynamisme et de l'esprit citoyen qui caractérisent notre commune. Les associations sont des acteurs incontournables pour animer, soutenir, accompagner et fédérer la population, via un partenariat renforcé et structurant avec la Municipalité. Celle-ci s'engage à soutenir activement les associations dans leurs projets par la stabilité des subventions. Des locaux seront mis à disposition, notamment l'ancien conservatoire lorsque le pôle culturel accueillera le conservatoire de musique. Un dialogue permanent est attendu avec les associations par le biais d'une concertation préalable sur les décisions d'aménagement ou d'organisation d'événements. Ces engagements visent à renforcer le rôle des associations dans la vie de la commune, à leur offrir des moyens concrets d'agir et à les associer pleinement aux décisions locales. Aussi, lors du Conseil municipal du 16 juin, la Ville a décidé de poursuivre sa politique dynamique d'attribution de subventions financières aux associations en leur allouant près de 228 000 euros.

DES PASSIONS POUR TOUS LES GOÛTS

Les associations culturelles occupent une place importante dans la vie locale. Théâtre, photographie, arts plastiques, musique, chant gospel ou encore actions intergénérationnelles permettent aux habitants de se rencontrer autour de projets créatifs et conviviaux. De nombreuses structures contribuent à faire vivre la culture au plus près des habitants. On peut ainsi citer, parmi d'autres, Les ateliers d'arts plastiques de Chennevières, Amira Culture, Gospel Family, Zoomphoto...

LE SPORT, UNE TRADITION BIEN ANCRÉE

Le sport constitue également un pilier du monde associatif canavérois. Le Centre Omnisports de Chennevières (COC), créé en 1964, rassemble aujourd'hui de nombreuses disciplines et plusieurs centaines d'adhérents. À ses côtés, des clubs spécialisés comme le Chennevières Handball Club, le Cercle Nautique des Bordes, le Chennevières Tennis Club, le Sporting Foot Club Canavérois ou encore la Première Compagnie d'Arc permettent aux habitants de pratiquer une activité physique adaptée à tous les âges et à tous les niveaux.

UNE SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

Les associations jouent aussi un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes fragilisées. Soutien aux familles, accompagnement des malades, aide aux personnes en situation de handicap ou lutte contre les violences : bon nombre de structures œuvrent ainsi chaque jour à renforcer la cohésion sociale et favoriser l'entraide (Chaleur et partage, Compagnons bâtisseurs, Femmes Relais...).



→ APF



→ Village des Associations

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA CAUSE ANIMALE

La préservation de la biodiversité et le respect du vivant mobilisent également de nombreux bénévoles. Protection des abeilles, jardins partagés, sensibilisation à l'écologie locale ou sauvetage des animaux en détresse : plusieurs associations agissent concrètement sur le territoire. L'Abeille des Bordes ou encore les associations de protection animale participent activement à la sensibilisation des habitants aux enjeux environnementaux.

S'ENGAGER, PARTICIPER, PARTAGER

Au-delà des activités proposées, les associations constituent de véritables lieux de rencontre et d'échange. Elles favorisent l'engagement citoyen, développent les solidarités et contribuent à l'attractivité de la commune. Qu'il s'agisse de pratiquer une activité, de défendre une cause ou de donner de son temps, chacun peut trouver sa place au sein du tissu associatif canavérois.

LES ENGAGEMENTS DE LA NOUVELLE MUNICIPALITÉ

- Soutenir les pratiques amateurs et la vie associative
- Aider au développement des projets associatifs et partenariat
- Faciliter l'accès aux équipements

Ces engagements visent à renforcer le rôle des associations dans la vie de la commune, à leur offrir des moyens concrets d'agir et à les associer pleinement aux décisions locales.



et de s'engager selon ses envies, ses compétences et le temps dont il dispose.

Au-delà du service rendu, le bénévolat est aussi une formidable aventure humaine. Il favorise les rencontres, renforce le lien social, développe de nouvelles compétences et permet à chacun de participer concrètement à la vie de son territoire.

À Chennevières, les bénévoles associatifs sont reconnus pour leur engagement et leur rôle dans la transmission des valeurs de solidarité, de partage et de citoyenneté. La Ville souhaite valoriser et encourager cet engagement, notamment par la reconnaissance des initiatives et la facilitation de leur action.

Vous avez du temps et recherchez un engagement bénévole ? Alors, le 5 septembre, venez à la rencontre des associations canavéroises !

LE BÉNÉVOLAT AUJOURD'HUI : UN ENGAGEMENT QUI FAIT VIVRE NOS TERRITOIRES

Vous avez un peu de temps, beaucoup d'idées ou simplement l'envie d'aider ? Devenez bénévole !

En effet, le bénévolat est un engagement libre, volontaire et non rémunéré au service des autres et de l'intérêt général. Selon la définition retenue par le Conseil économique et social, est bénévole toute personne qui choisit librement de mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. Aujourd'hui, plus de 16 millions

de Français s'investissent dans la vie associative. Leur engagement prend des formes très diverses : accompagner des enfants dans leurs devoirs, participer à la vie d'un club sportif, organiser un événement culturel, distribuer des repas, protéger l'environnement ou encore contribuer à des actions solidaires. Le bénévolat a évolué avec les modes de vie. Si certains s'engagent durablement au sein d'une association, d'autres privilégient des missions plus ponctuelles, adaptées à leurs disponibilités. Quelques heures par mois, un week-end ou sur un projet spécifique : chaque contribution compte. Cette souplesse permet à chacun de trouver sa place



→ Les Rémiges Noires

Les Rémiges Noires



VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE UNE ASSOCIATION OU DÉCOUVRIR LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ?

L'annuaire complet des associations est disponible sur le site de la Ville : chennevieres.com/se-divertir/vie-associative/decouvrir-les-associations/

Un nouveau guide sera distribué dans les boîtes aux lettres et disponible en mairie ou dans les services municipaux.



→ Couture et Passion



FESTI FORT KIDS

Dernière date de Festi Fort, destinée aux plus jeunes autour de l'animal avec :

- La vie du mouton et de la chèvre avec des panneaux pédagogiques et son rôle en éco-pâturage / démonstration de guidage de chien sur oies / la filière de la laine (du mouton à la pelote).
- Une mini ferme pédagogique
- Lecture de contes (3-6 ans / 6-10 ans) proposée par la Médiathèque Albert Camus de 16h à 18h
- Cinéma plein-air à 21 h : projection du film d'animation « Migration ».

Alors qu'elle s'envole vers le soleil pour l'hiver, le plan si bien tracé de la famille Colvert va vite battre de l'aile. Mais les événements vont les changer à jamais et leur apprendre beaucoup plus qu'ils ne l'auraient imaginé.

Restauration : présence de Marine Gourmandises pour le goûter et durant la séance de cinéma.

Samedi 29 août de 15h30 à 23h
Fort de Champigny – Rue Aristide Briand



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Pour cette édition, le centre historique de Chennevières avec l'église Saint-Pierre, les vignes, la terrasse, l'ancienne mairie sont mis à l'honneur avec des stands sur la place Tukums :

Jeu de piste : vous pourrez découvrir ou redécouvrir le patrimoine canavérois en suivant le jeu de piste de Baludik. Il vous suffira de télécharger l'application Baludik et de venir au point de départ au Fort de Champigny.

L'église : des artisans seront présents pour vous expliquer leur savoir-faire sur le chantier de l'église. Une exposition retracera son passé et le présent. Avec la présence de l'association SOS église Saint-Pierre.

Par ailleurs, une collecte de don en ligne est organisée pour la restauration de l'église via la Fondation du patrimoine. Devenez mécène du patrimoine et faites un

don pour restaurer l'église Saint-Pierre. Pour participer : www.fondation-patrimoine.org.

Vignoble : les membres de l'association Clos Saint Vincent vous feront découvrir le vignoble canavérois et vous expliqueront les vendanges.

« Rêverie de sire » au Fort : que se cache-t-il derrière ces mots ? À vous de résoudre cette énigme à travers le Tempus Game organisé au Fort (rue Aristide Briand). Rendez-vous au petit portail, en équipe, munis de téléphones portables. Vous scannez le QR code pour obtenir votre sésame pour rentrer dans le Fort et votre 1er indice. Ensuite, à vous de résoudre les différentes énigmes pour connaître l'histoire du Fort et trouver la réponse.

Concert du Conservatoire de musique Emile Vilain : la grande harmonie se produira sous le kiosque du parc du conservatoire à 17h.

Samedi 19 septembre de 14h à 18h
Place Tukums – Rue du Général de Gaulle (face à l'église)

En faisant un don, les donateurs soutiennent des projets de qualité, en toute transparence, avec l'assurance que les dons soient reversés après contrôle de la bonne réalisation des travaux.

La Fondation du patrimoine étant reconnue d'utilité publique, les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt :

- 66 % pour l'impôt sur le revenu ;
- 75 % pour l'impôt sur la fortune immobilière ;
- 60 % pour l'impôt sur les sociétés.



HALLOWEEN : SAMEDI 31 OCTOBRE, VENEZ FRISSONNER !



Docteur Anael et Mister Corentin

Ce spectacle entraîne les enfants dans le laboratoire d'Anael, un savant aussi drôle qu'un peu fou. À l'approche d'une mystérieuse soirée d'Halloween, son costume a disparu ! Avec l'aide de Corentin, son lapin chimiste, et des enfants, il tente de le recréer à travers des expériences aussi scientifiques que déjantées.

A 14 h et 16 h

Théâtre Roger Lafaille (Avenue du Maréchal Leclerc)

Sur réservation (à partir des affiches ou du site internet de la Ville) – Ouvert aux uniquement aux Canavérois

Merci à notre partenaire Costco

La Dame Bleue hante le Fort

Selon une ancienne légende celte, la Dame Bleue doit remettre aux druides un précieux élixir destiné à protéger la population. Mais ce soir, la fiole a disparu...

Venez résoudre des énigmes et mener l'enquête pour retrouver l'élixir avant qu'il ne soit trop tard.

A partir de 19 h

Fort de Champigny – Rue Aristide Briand

Sur réservation (à partir des affiches ou du site internet de la Ville) – Ouvert aux uniquement aux Canavérois

EXPOSITIONS

L'Hôtel de Ville accueille les artistes. Des expositions sont proposées afin de présenter des artistes et de rendre l'art accessible à tous !

Du 7 au 25 septembre

Les agents se dévoilent

Les agents de la Ville de Chennevières sont à votre service et certains ont des talents, des passions qu'ils vous dévoilent : **Catherine Tchilinguirian** : peinture à l'huile / **Christine Lamouche** : patchwork / **Marine Polton** : photos (voyage au Mali).

Du 25 septembre au 23 octobre

Les artistes canavérois

Mr Petitnicolas, Mmes Tranchessec, Delannoï et Bauche exposeront leurs œuvres sur les thématiques :

- Mois de la Lutte contre le cancer du sein du 1^{er} au 31 octobre.
- La Journée internationale des personnes âgées dans le cadre de la « Semaine bleue » du 4 au 11 octobre : reions tous les âges dans des territoires engagés !
- La journée des animaux le 4 octobre : mise en valeur des animaux à travers les œuvres.

Du 23 octobre au 27 novembre

Marie-Fleur Bernard et Josette

Theoleyre proposeront leurs œuvres.

PLUS D'INFOS

Hôtel de Ville, 14 avenue du Maréchal Leclerc
Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 17h à 17h
Samedi : de 9h à 12h ☞

LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS

PLUS D'INFOS

Médiathèque Albert Camus
10 avenue du Maréchal Leclerc
01 41 94 88 98
Mediatheques.sudestavenir.fr
f Médiathèque de Chennevières ☞

Les 1/4 heure du numérique « accompagnement individuel sur rendez-vous »

Une question, un conseil, une aide (utilisation d'Internet, du matériel informatique, des logiciels...), un conseiller numérique est disponible sur rendez-vous.

Les samedis à 10h

Lancement du prix des lecteurs du bassin de lecture Chennevières-Ormesson 2026/2027

Présentation du Prix des lecteurs par les bibliothécaires et la librairie « Petites histoires entre amis ».

Mercredi 14 octobre 2026 à 19h

Salle du promenoir du théâtre Roger Lafaille

LEVER DE RIDEAU SUR LA SAISON DU THÉÂTRE ROGER LAFAILLE

Samedi 19 septembre à 19 h

La saison 2026-2027 vous sera dévoilée avec la présentation des spectacles programmés. Ensuite, place au spectacle d'ouverture de saison :



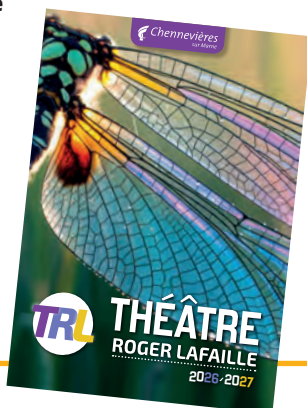
Topick

Sans argent, sans culture, doté d'un physique de haricot... C'est mal embarqué pour Topick. Gags, franc-parler et franche rigolade font exploser normes et conventions et propulsent l'artiste en haut de l'affiche. Hilarant !

→ **Gratuit - Entrée libre dans la limite des places disponibles**
14 av. Maréchal Leclerc

LE PROGRAMME EST DISPONIBLE

Retrouvez l'ensemble de la saison 2026-2027 du théâtre Roger Lafaille avec les spectacles, les Petits Plus, les spectacles scolaires, la programmation de nos partenaires COP. Le programme 2026 - 2027 est distribué dans les boîtes aux lettres ou à disposition dans les services municipaux !



LE CONSERVATOIRE EMILE VILAIN



Le Conservatoire Emile Vilain vous propose de la musique mais également de la danse.

Côté musique, un atelier d'éveil musical sensibilise les enfants à la musique dès l'âge de 4 ans. À partir de 7 ans, les élèves peuvent bénéficier d'une formation musicale générale, d'une formation instrumentale ainsi que d'une formation aux pratiques collectives. Des ateliers « découvertes » sont ouverts pour permettre aux débutants et aux classes d'initiation de s'orienter. Vous pouvez également vous joindre aux chorales, aux orchestres ou aux harmonies !

Côté danse, il accueille les plus jeunes, à partir de 4 ans (moyenne section) dans les cours d'éveil et initiation. Les cours de danse classique, de modern'jazz et de hip-hop sont accessibles à partir de 8 ans et dès 12 ans en danse contemporaine. Les adultes sont accueillis en danse contemporaine, modern'jazz et barre au sol.

LES NOUVEAUTÉS POUR CETTE SAISON 2026 - 2027

En musique : des cours supplémentaires d'éveil et d'initiation musicale, une chorale adulte et des cours de piano jazz !
En danse : des cours supplémentaires d'éveil et d'initiation danse, des

cours de danse hip-hop (breakdance, freestyle, house dance) pour les 8 - 17 ans !

Les inscriptions se font directement au conservatoire jusqu'au 11 septembre !

CONTACT

46 rue du Général de Gaulle
sudestavenir.fr/conservatoire
conservatoire.chennevieres@gpsea.fr
01 41 94 21 95 ☎

ACCUEIL

Lundi : 14h30-19h
Mardi : 14h30-19h
Mercredi : 9h-12h / 13h30-19h
Jeudi : 14h30-19h
Vendredi : 14h30-19h
Samedi : 9h-12h ☎

LES FOULÉES CANAVÉROISES

Il reste encore des dossards pour les courses 8 km, 4 km et la course familiale de 2 km des Foulées canavéroises dans le cadre d'octobre rose ! Les tarifs :

- 8 Km : 8 € en ligne (11 € sur place)
- 4 Km : 4 € en ligne (7 € sur place)
- Course famille 2 km : 6 € en ligne (4 personnes max, membres supplémentaires 2 €)

Le départ et l'arrivée se feront au stade Aristide Briand (rue Pierre II de Masparraulte).

LES NOUVEAUTÉS :

Le village santé : des animations seront proposées autour de la santé avec un stand de sensibilisation au cancer du sein, des vélos home trainer, le roll a ball, des ostéopathes et un stand alimentaire avec des snacks healthy et roses pour Octobre Rose.

La course fun : reportée en raison de la canicule du mois de juillet, la course fun aura lieu en même temps que les Foulées, à partir de 9h. Venez vous challenger sur un parcours d'obstacles

gonflables. Les plus rapides repartiront avec des lots.

Top 100 mètres : soyez le plus rapide à parcourir les 100 mètres ! Le départ sera donné à la mi-journée et toutes les personnes présentes pourront participer !

Merci à nos partenaires :
Montana, Crédit Mutuel,
Fitness park, Swim stars

+ D'INFOS

Dimanche 4 octobre de 9 h à 15 h
Stade Aristide Briand
Rue Pierre II de Masparraulte



Chennevières
sur Marne

**FOULÉES
CANAVÉROISES**

**DIMANCHE
4 OCTOBRE
À PARTIR DE 9 H**

COURSE 8 KM / COURSE 4 KM / COURSE FAMILLE 2 KM

**VILLAGE SANTÉ
STADE ARISTIDE BRIAND**

Fonds reversés à la Ligue contre le Cancer dans le cadre d'Octobre Rose

INSCRIPTION VIA LE QR CODE

MONTANA Crédit Mutuel FITNESS PARK

Rue Pierre II de Masparraulte

www.chennevieres.com

Les journées de l'Olympisme

Les élèves canavérois vont se remettre en forme à l'occasion des Journées de l'Olympisme. Pendant deux jours, les classes vont s'affronter autour de différentes disciplines sportives, alliant le physique, le mental, le respect des règles, l'entraide...

Des clubs sportifs canavérois seront présents.

RDV début octobre !



L'EMF CUP

Samedi 13 juin s'est déroulée l'EMF Cup. 16 équipes de catégorie U11 venues de toute l'Ile-de-France dont 4 de l'Ecole Municipale de Football (EMF) se sont affrontées.

Sur la plus haute marche du podium : VGA St Maur
À la 2^e place : US Torcy 2
À la 3^e place : AS Collégien

L'équipe EMF1 a terminé en 10^e position. L'EMF 2, 3, 4 ferment le classement.

Félicitations à tous les joueurs pour leur participation !

Chennevières
sur - Marne

RUE
DURMERSHEIM



CLAUDIE BETAILLE, LES JUMELAGES D'UNE CANAVÉROISE

Canavéroise depuis 1982, née dans le Val-de-Marne, Claudie Betaille est la présidente du comité de jumelage. Elle y a d'abord été adhérente en mettant ses filles aux échanges anglais et allemand.

Anciennement employée de banque à Paris au service commercial, elle garde une rigueur et une discipline essentielles pour mener à bien les missions du comité de jumelage dont elle tient les rênes depuis 2007 en sa qualité de présidente. De fait, elle accueille en délégation les Anglais de Littlehampton, les Allemands de Durmersheim ainsi que les lettons de Tukums, toujours avec soin et convivialité. Claudie participe aux échanges entre les familles avec son équipe de dix personnes, enregistrées au conseil d'administration du comité de jumelage. Celui-ci a été créé dans le but de tisser des liens d'amitié forts entre les pays par le contact entre les habitants. Il établit régulièrement des échanges entre les familles à travers des rencontres annuelles. Depuis 1975, il s'agit d'une des plus anciennes associations de Chennevières et aussi l'une des plus dynamiques : accueil et échanges des familles anglaises, allemandes et lettones ; cours d'anglais dispensés aux adultes...



Le comité permet d'entretenir des liens assez forts et permet de s'enrichir à la fois personnellement et culturellement parlant. Par exemple, la dernière rencontre, qui remonte du vendredi 22 mai au lundi 25 mai 2026, a permis aux Allemands de Durmersheim de pouvoir visiter la ville de Provins en petit train et de profiter d'un spectacle de chevaliers en plus d'un charmant et festif repas médiéval. 80 adhérents y sont comptabilisés et Claudie en recherche de nouveaux. Alors, si vous êtes intéressés par les événements et les voyages proposés, n'hésitez pas une seule seconde et contactez Claudie Betaille qui se fera un plaisir de vous renseigner ! Laurence Grandjean, Maire de Chennevières, souhaite encourager les échanges et les élargir dans le domaine du sport ou de l'éducation « *Les échanges entre les habitants, les associations, les jeunes et les élus permettent de partager les cultures, de créer des projets communs et de faire vivre une belle amitié européenne.* »

→ Comité de jumelage Canavérois
10 avenue Georges
jumelagecanaverois@orange.fr
01 45 76 09 23
06 71 35 14 89

CHRONOLOGIE

- 1952** : naissance de Claudie Betaille
- 1975** : création du comité de jumelage
- 1975** : signature du jumelage avec Durmersheim (Allemagne)
- 1982** : arrivée à Chennevières
- 1982** : signature du jumelage avec Littlehampton (Angleterre)
- 1992** : adhérente du comité
- 2007** : présidente du comité
- 2016** : signature du jumelage avec Tukums (Lettonie)



LES ACTUALITÉS DU COMITÉ DE JUMELAGE

Du 1^{er} au 4 octobre : voyage à Littlehampton

Du 3 au 6 juin 2027 : voyage à Durmersheim

Invitation des Anglais en 2027 (à confirmer) à Chennevières

Invitation des Lettons en 2027 (à confirmer) à Chennevières

PLUS D'INFOS

N'hésitez pas à parcourir le site internet nouvellement refait du comité de jumelage : jumelage-canaverois.com



LE CHÂTEAU DE L'ÉTAPE RETROUVE UNE NOUVELLE VIE

Situé rue de Champigny, à l'entrée de Chennevières-sur-Marne, le Château de l'Étape connaît aujourd'hui une vraie renaissance. Longtemps marqué par les transformations et les vicissitudes de son histoire, cet édifice emblématique du patrimoine canavérois a récemment fait l'objet d'une ambitieuse opération de restauration afin de lui permettre de retrouver une place de choix dans le paysage urbain local.

Cette nouvelle vie donnée au château, nous la devons à un Canavérois, Denis Fosse, propriétaire des lieux depuis septembre 2024, qui a redonné son âme à cet endroit magique via des travaux de réhabilitation effectués par sa holding DAVOK, comprenant les entreprises Akazia et FDTF.

Cette opération était d'autant plus nécessaire que, répertorié dans la base Mérimée du ministère de la Culture, le Château de l'Étape se caractérise par une architecture remarquable associant pierre de taille, brique et ardoise dans une composition symétrique qui conserve plusieurs éléments décoratifs remarquables, notamment des mascarons et des cornes d'abondance sculptés.

UN ÉDIFICE DATANT DU 17^E SIÈCLE

Construit durant la première moitié du XVII^e siècle, le château appartient tout d'abord en 1645 à Jérôme Bignon. Il était à la fois avocat mais aussi et surtout conseiller d'État de Louis XIII, avant de devenir garde de la Bibliothèque royale après sa nomination par Richelieu. A cette époque, le domaine constitue l'une des demeures notables de la région, témoignant du développement des résidences de prestige le long de la vallée de la Marne. Mais l'histoire du bâtiment est toutefois mouvementée. Au début du XX^e siècle, le lotissement progressif du parc entraîne l'ouverture de nouvelles voies, notamment le boulevard du Château. Ces aménagements provoquent la démolition des communs ainsi que de cinq travées centrales de l'édifice. Vers 1939, l'entrepreneur parisien Antoine Boutonnat acquiert alors le château en ruines et transforme les pavillons subsistants en deux villas, auxquelles il ajoute des tourelles caractéristiques. Cette intervention sauve une partie du monument mais modifie profondément son aspect original.

UNE RESTAURATION AMBITIEUSE

Près d'un siècle plus tard, une nouvelle étape vient donc de s'achever pour le château. Les travaux ont été importants et bien que l'édifice ne soit pas classé, les architectes des bâtiments de France sont venus observer ce qui était entrepris, à savoir la réorganisation complète des espaces intérieurs, la reprise des planchers, l'aménagement des combles avec la création d'un studio, ainsi qu'une amélioration significative des performances thermiques et énergétiques du bâtiment. Un ravalement complet des façades a également permis de retrouver les caractéristiques architecturales historiques de l'édifice. Le programme de réhabilitation a permis de concilier



préservation patrimoniale et usages contemporains. En effet, celui-ci a abouti à la transformation de l'ensemble en cinq logements de standing :

- Au rez-de-chaussée, un studio et un 2 pièces sont mis en location via Airbnb.
- Au 1^{er} étage se trouve un 2 pièces dédié à l'événementiel : mariages, shootings photos ou encore événements culturels.
- Enfin, au 2^e étage, sont en vente un 3 pièces et un studio.

Aussi, désormais, quand vous traversez le pont de Chennevières depuis Saint-Maur, tournez la tête à gauche afin d'observer la renaissance de cet édifice somptueux.



→ 02



→ 04



→ 01

→ 03

→ **01. Sport santé : jeudi 21 mai**, la Coopérative d'acteurs du Bois l'Abbé organisait la journée Sport Nutrition Santé. L'occasion pour des élèves de 14 classes de CM1/CM2 du Bois l'Abbé de participer à de nombreux ateliers sportifs, santé et nutrition.

→ **02. Jumelage : vendredi 22 mai**, accueil de la délégation allemande de Durmersheim, menée par le maire Klaus Eckert, par la Maire Laurence Grandjean, Nedjma Bourennani, conseillère municipale déléguée au jumelage et Claudie Bétaille, présidente du Comité de jumelage.

→ **03. Animal : samedi 23 mai**, la journée de la nature et du bien-être animal organisée par la Ville et le Département du Val-de-Marne a rassemblé plus de 1000 visiteurs avec de nombreuses animations et associations. *Merci à notre partenaire Montana Chennevières.*

→ **04. Spectacle : mercredi 27 mai** avait lieu la représentation de « Lumiville ». Ont participé à ce spectacle porté par le Centre municipal la Colline, les conservatoires de danse et de musique Emile Vilain, les enfants du CMC, les enfants des accueils de loisirs, des associations comme Couture et passion, la CNL, les compagnons bâtisseurs, Chaleur et partage.

→ **05. Sport : vendredi 29 mai**, la Ville a récompensé ses champions, dont les jeunes judokas du COC, ses associations sportives, leurs bénévoles, son Ecole municipale de Football... Récompenses remises par Didier Guarisco, maire adjoint en charge du sport et Nadim Kheir, conseiller municipal en charge des associations sportives.

→ **06. Brocante, dimanche 31 mai** sur les parkings du centre commercial du Belvédère.



→ 05



→ 06

→ **01. Sensibilisation : samedi 30 mai**, le CCAS et l'association GSR ont sensibilisé enfants et parents à la sécurité routière en tant que piéton, utilisateurs de trottinettes ou conducteurs.

→ **02. Seniors** : derniers tours de piste avant l'été pour les seniors à l'occasion du déjeuner dansant le 9 juin.

→ **03. Musique : le 22 mai**, dans le cadre du Petit Plus du Théâtre Roger Lafaille, Justine Jérémie accompagnée de Jean-Philippe Winter ont enchanté par leurs chansons intemporelles.

→ **04. Musique : le 19 juin**, le Petit Plus du Théâtre Roger Lafaille a proposé un concert baroque interprété par les talentueux Pierre Descamps au violoncelle et Paulo Castrillo au violon.

→ **05. Musique : samedi 13 juin**, le concert « Celebration – The K&G tribute » a enthousiasmé le public pour clôturer la saison 2025-2026

→ **06. Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940** en présence de Laurence Grandjean, d'Aliénor Zabezinski, conseillère municipale, d'élus, d'anciens compagnons et interprétation à la cornemuse par Bruno Dypre.



→ 01



→ 02



→ 04



→ 03



→ 05



→ 06

Retrouvez + de
photos et vidéos sur
www.chennevieres.com
et nos réseaux sociaux
f Facebook, i Instagram
et t Tik Tok.



→ 01



→ 02

→ **01 et 02. Manifestation :** **dimanche 28 juin**, la Fête aux 1000 Couleurs, organisée par le Centre municipal la Colline, était sur le thème pool party. Au programme : stand associatifs, animations, structures gonflables, soirée mousse et concerts avec la présence de Youka. *Merci aux partenaires, associations, artistes.*

→ **03 et 04. Musique :** **samedi 20 juin**, Chennevières a fêté la musique avec des prestations du Conservatoire Emile Vilain au théâtre de verdure du Fort de Champigny. Ensuite, au stade Aristide Briand, vous avez assisté au spectacle de danse de Sara Cat's, applaudi les chanteurs de Gospel Family et le groupe Smart Music, et transformé le stade en dancefloor, aux rythmes des mix du DJ ! La soirée s'est terminée par un feu d'artifice.

→ **05 à 07. Festi'fort :** programmation culturelle variée au théâtre de verdure du Fort de Champigny avec du théâtre : Peau d'âne, de la magie avec Guyom Foulon et de la danse avec la compagnie Les Cils.



→ 03



→ 04



→ 05



→ 06



→ 07



→ **01 à 06.** Pendant deux semaines, petits et grands ont profité de nombreuses animations gratuites proposées à travers la ville.

Au programme : le bal de Chennevières, la garden Party sur le thème de la Polynésie, la diffusion de la finale de la Coupe du monde de football sur écran géant, les animations proposées à La Colline, ainsi que celles au Parc départemental des Bordes, avec de nombreuses activités sportives, ludiques et aquatiques, des ateliers d'échecs, des initiations au football, des ateliers créatifs et des espaces de loisirs pour toute la famille.

Un grand merci à tous les partenaires :

- Les associations : le COC, Chaleur & Partage, la CNL, le Comité de jumelage, le Clos Saint-Vincent,
- Chennevières Loisirs, les compagnons bâtisseurs
- GPSEA avec la médiathèque Albert Camus
- Le Département



→ 01



→ 03



→ 04

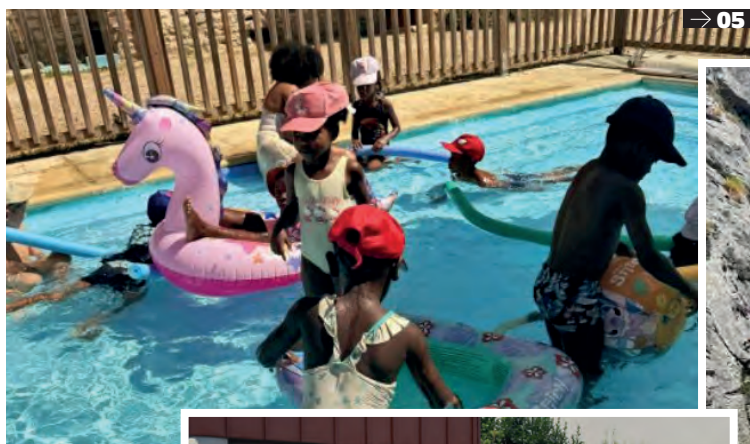


→ 02

→ **01 et 02. Jeunesse** : en plus des séjours sportif (Bugeat photo 1) et à la mer, le service Jeunesse a concocté un programme chargé pour ces vacances avec des sorties, des activités au club Noé...

→ **03 et 04. Éclipse du 12 août** : vous étiez très nombreux au parc du Conservatoire, sur la terrasse, et dans tous les quartiers de Chennevières à observer ce rendez-vous entre la lune et le soleil.

→ **05 à 07. Enfance** : les plus jeunes ont également pu profiter de séjours à Bourron Marlotte pour les 4/6 ans ou à Méaudre pour les 6/11 ans, ainsi que de nombreuses activités dans les accueils de loisirs.



→ 05



→ 06



→ 07

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

ON A VOTÉ



SCOLAIRE

Le Conseil municipal a approuvé la révision de la sectorisation scolaire de l'établissement Germaine Tillion et des écoles maternelle et élémentaire Maurice Rousseau. Ce nouveau périmètre vise à rétablir l'équilibre entre ces structures en raison des tensions accrues sur les capacités d'accueil, de la diminution des effectifs à Rousseau, de la dégradation des conditions d'accueil et du recul de la mixité sociale. (Voir page 4)

Le Conseil municipal a modifié la tarification des prestations de restauration périscolaire et extrascolaire. Soucieuse de garantir un accès équitable aux services publics au plus grand nombre, la Municipalité souhaite ajuster les tarifs en proposant une grille plus équilibrée. Cette démarche se traduit par une diminution du tarif plancher applicable aux ménages les plus modestes, une baisse du taux d'effort et un renforcement du caractère progressif de la participation financière des familles. (Voir page 4)

FINANCES

Le Conseil municipal a approuvé le compte financier unique. Ce nouveau document récapitule l'exécution des comptes et la situation financière de la Ville. Il se substitue au compte de gestion pour 2025. Il présente un excédent total de 18,7 millions d'euros.

Le Conseil municipal a également approuvé le budget supplémentaire 2026 pour un montant de 35,6 millions d'euros. Il reprend les résultats et les restes-à-réaliser et ajuste les crédits inscrits au budget primitif voté en décembre 2025.

Par ailleurs, une subvention de 90 000 euros a été attribuée au Centre Omnisport de Chennevières (COC).

POLITIQUE DE LA VILLE

Le Conseil municipal a pris acte des bilans des 26 actions réalisées dans le cadre du contrat de ville en 2025. « Engagement Quartiers 2030 » vise à :

- renforcer la connaissance et l'accès au droit pour les personnes en situation précaire,
- favoriser l'accès à la culture aux sports et aux loisirs
- consolider la citoyenneté et le soutien à la co-éducation et à la parentalité
- assurer la tranquillité publique au cœur du quartier.

26 actions ont été menées en 2025 : 16 par la Ville, 7 par des associations et 3 par le CCAS.

Le Conseil municipal a approuvé le programme d'actions pour l'année 2026 qui inscrit 22 actions dont 12 portées par les services municipaux, 1 par le CASS et 9 par des associations.

FORMATIONS

La loi du 22 décembre 2025 a instauré un statut de l' élu local et renforcé les droits attachés à l'exercice du mandat notamment en matière de formation. Tous les élus locaux bénéficient d'un droit à une formation adaptée à l'exercice de leurs fonctions. Celle-ci doit être organisée au cours de la première année de mandat pour les élus ayant reçu une délégation. Les thématiques retenues sont : le fonctionnement des collectivités locales, les finances locales, l'informatique et la conduite de projet.

Le Conseil municipal a approuvé le plan de formation annuel pour les agents. Il constitue un outil stratégique de gestion des ressources humaines. Les axes prioritaires retenus pour 2026 sont : accompagner les agents dans l'acquisition de nouvelles compétences, maintenir et renforcer le niveau d'expertise, poursuivre le recours à l'alternance afin de favoriser l'insertion professionnelle et la transmission des savoirs.

Le prochain Conseil municipal se tiendra le 29 septembre à 19 h 30 au Théâtre Roger Lafaille.

Retransmission sur le site de la ville www.chennevieres.com

GROUPE ENSEMBLE POUR CHENNEVIÈRES, PASSIONNÉMENT**On ne peut pas faire des additions avec des soustractions**

La nouvelle municipalité multiplie les annonces d'investissements en reprenant nombre des projets que nous avons engagés : plaine sportive près du Centre-Ville, ambitions ANRU, cours oasis, rénovation de l'école Rousseau... Nous nous réjouissons que ces projets se poursuivent, tout comme la restauration du Fort ou le marché à performance énergétique pour la réfection des voiries.

Mais annoncer ne suffit pas : il faut financer. La rénovation de l'école Rousseau représente 20 M€, et non 2 M€ comme annoncé par Mme Grandjean et les équipements publics liés à l'ANRU nécessitent de réunir 30 millions d'euros.

Durant notre mandat, chaque investissement reposait sur une recette identifiée. Aujourd'hui, la majorité semble vouloir supprimer 25 M€ de cessions foncières et renoncer à 5 M€ de taxes d'aménagement. À cela s'ajoutent les risques de contentieux avec les acquéreurs évincés et le coût d'études abandonnées.

Nous avons laissé 19 M€ dans les caisses. Mais on ne peut pas promettre davantage d'investissements tout en supprimant 30 M€ de recettes. Tôt ou tard, il faudra choisir : augmenter les impôts, renoncer à certains projets ou accroître l'endettement. Dans tous les cas, ce seront les Canavérois qui en paieront le prix. Se priver ainsi d'argent public est grave : En matière de finances publiques, on ne peut pas faire des additions avec des soustractions.

JP. Barnaud, S. le Monnier, P.A Baux, F. Boisé-Noc, B. Chatel.

GROUPE GROUPE LES CANAVÉROIS, AU CŒUR DE NOS CHOIX**Préserver notre nature, protéger nos enfants**

Cet été encore, les épisodes de fortes chaleurs nous ont rappelé une réalité : face aux canicules, préserver nos espaces naturels et nos arbres n'est plus une option, c'est une nécessité. Ils constituent de précieux îlots de fraîcheur, indispensables à notre qualité de vie et à celle des générations futures. Nous déplorons donc l'abattage illégal d'arbres sur les coteaux, pourtant protégés. Nous regrettons également le silence de la municipalité concernant l'ANRU et l'avenir de l'espace naturel de La Colline, véritable cours oasis naturel. Comment comprendre que la Ville prévoit près de 3 millions d'euros pour créer des « cours oasis » nécessaires dans les écoles et puisse, dans le même temps, envisager la disparition d'une naturelle ? Préserver notre patrimoine naturel, c'est agir pour nos enfants. Ne laissons pas nos choix d'aujourd'hui devenir les regrets de demain. En cette rentrée scolaire, nous appelons également la municipalité à agir rapidement pour offrir aux écoliers et aux enseignants des conditions d'apprentissage dignes et sécurisées. Aux écoles Maurice Rousseau, l'état dégradé des locaux est particulièrement préoccupant, alors que la modification de la carte scolaire entraînera l'arrivée de nouveaux élèves. Des travaux doivent être engagés sans attendre. L'avenir de nos enfants exigent de la vision, de l'anticipation et des actes. Nous souhaitons à toutes et à tous, élèves, enseignants et familles, une excellente rentrée.

Marie Macaire et Stève Sobral du groupe « Les Canavérois, au cœur de nos choix », mariemacaire@gmail.com

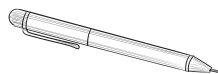
GROUPE POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, ÉCOLOGIQUE ET VIVANTE**Préserver la tranquillité publique et nos espaces naturels**

Lors des chaudes soirées d'été, des tirs de mortiers d'artifice se multiplient à Chennevières-sur-Marne.

Je condamne avec la plus grande fermeté ces agissements dangereux. Ils troublent la tranquillité des habitants et alimentent le sentiment d'insécurité. Ces comportements sont d'autant plus irresponsables que le Val-de-Marne est placé au niveau orange, correspondant à un danger élevé d'incendie. Dans ces conditions, un simple tir de mortier peut provoquer un départ de feu, menacer des habitations, des équipements publics ou des espaces naturels. Cela peut nécessiter une importante mobilisation des services de secours, comme lors de l'incendie de l'ancien centre Jean Moulin, survenu le 3 août dernier. L'enquête déterminera l'origine du feu, mais quoi qu'il en soit, le changement climatique et ses conséquences nous touchent tous, y compris au niveau local. Merci aux sapeurs-pompiers, à la police municipale et aux services techniques. J'ai d'ailleurs interrogé Madame la Maire sur le projet immobilier, initié à cet endroit par l'ancienne municipalité de droite. Deux recours contentieux ont été introduits par des associations auprès du tribunal compétent en vue d'obtenir l'annulation de ce permis de construire, à proximité de la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique de la Plaine des Bordes. La nouvelle équipe de droite, élue sur la promesse de mettre fin à ce bétonnage de nos espaces naturels, refuse de s'impliquer dans les procédures judiciaires en cours.

Grégoire ULTRÉ - Groupe « Pour une ville solidaire, écologique et vivante »

ÉTAT CIVIL



BIENVENUE AUX PETITS CANAVÉROIS

→ Mars 2026 : 23 naissances dont

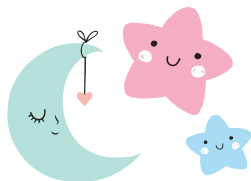
Alya FRANCIS, Elio DEVALOIS
CANCILLIERE, Fatima-Fanta DIABY,
Kemi NKENKO, Malik BELLAHCENE,
Martin AYELLO, Marius PRIEUR

→ Avril 2026 : 23 naissances dont

Nolan NAVARRE, Aminata KANTE,
Eliana PANDOURANGANE, Justine
NICOLEAU ERZEN, Mia SBOUI, Efe
AKBAYIR, Iyed KOUKI, Gabriel DA SILVA
FIGUEIREDO, Esma VINCENT, Liam
ALLUJAMI, Léa DANIEL JEAN, Naël
ABDELJELIL

→ Mai 2026 : 27 naissances dont

Gabriel COLOMBO, Rafaëla CAMPOS
CERISOLA, Mathis DANVIN SAMPAIO,
Ale-Malick THIAM, Mathias DE SOUSA
GAMEIRO, Névine MEHDI, Idriss
RAFIQ, Alicia CANALE BOTINELLY



FÉLICITATIONS AUX MARIÉS !

→ Mars 2026 : 1 mariage

→ Avril 2026 : 7 mariages dont

Guillaume HUGOT et Barbara MARINO,
Julien PIERRE et Léa DELAUNAY,
Carl RODRIGUES et Serife GÜLESER,
Valdemar DIAS et Suzanne MARQUES

→ Mai 2026 : 5 mariages

Calum SAUNIERE et Gaëlle AMICE, Vlad
AGRICI et Karina VYSHYVANIUK, Ionut
HÎRTII et Silvia OLARU, Pamelu MAJIKO
et Christelle IYAMBA, Hosee CEREMÉ
et Livia DACLINAT



ILS NOUS ONT QUITTÉS

→ Février 2026 :

Roland POITVIN

→ Mars 2026 :

Cyrielle PHILIBERT, Marie-Lise CHILLOT,
François BOYER de RÉBÉVAL, Patrick
MARCHAL, Roger ROFFI, Aline LLEDO,
Alain SAMIER, Manuel DOS SANTOS
FERREIRA, Van Thang NGUYEN,
Hélène RIENER, Bernard FIERRARD,
Claude RIENER, Alain SMAGGHE

→ Avril 2026 :

Christiane LOUBIGNAC, Georgette
BRAGARD, Agnès GAUDIN, Véronique
RODRIGUEZ, Richard RICETTI, Pierre
PICOU, Nicole BAILLON, Sylvia VILTART

→ Mai 2026 :

Jacqui GORAND, Colette
BARTHOMIER, Victor OLIVEIRA MOTA,
Ginette BILLOT, Serge PROSPER,
Claude RICHOU

OURS

Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74 - Service communication :
service-communication@chennevieres.fr - Directrice de la publication : Laurence Grandjean - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction :
Julien Mazet - Eleonora Pizzanelli - Ont participé à ce numéro : les services municipaux • les associations de Chennevières - Photographies :
la mairie • Studio Mir • sauf mention DR - Conception et mise en page : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège
et Communication - Régie publicitaire : CMP - David Tiefenbach : 06 70 21 07 12



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE 65 COEUILLY

**GRAND LANCEMENT
LES 18 & 19 SEPTEMBRE**

JUSQU'À
8 000 €
DE REMISE⁽¹⁾ + **FRAIS DE
NOTAIRE
OFFERTS⁽²⁾**

- III À proximité immédiate du Fort de Champigny et de ses 4 hectares d'espaces verts, accessibles en moins de 5 min à pied
- III Une résidence contemporaine organisée autour d'un vaste cœur d'îlot paysager, parcouru de chemins piétons
- III Des appartements neufs du studio au 4 pièces, tous prolongés par un balcon, une terrasse ou un jardin privatif
- III Des prestations intérieures sélectionnées avec soin pour offrir confort et qualité de vie



Rendez-vous dans notre espace de vente sur site :

4 route de la Libération à Chennevières-sur-Marne

Vendredi 18 septembre de 15h à 20h et samedi 19 septembre de 10h à 19h

Prenez rendez-vous dès à présent

01 78 05 45 07
emerige.com



Monsieur Store, le réseau n°1 qu'on recommande à ses voisins

92% de RECOMMANDATION
★★★★★

Taux de recommandation calculé sur la base de 7 877 avis clients récoltés via la plateforme GEM entre le 01/03/2022 et le 15/01/2023

CHENNEVIERES-SUR-MARNE
58 Rue Aristide Briand - 01 45 94 02 11

Google Avis Clients ★★★★★ 4,5
Note relevée sur l'API Google le 26/10/2023

Scannez
le QR Code
et **prenez RDV**
avec l'un de
nos experts

